



## L'actualité du



N° 348 du 20 décembre 2018

des industries chimiques

## L'agenda

**Colloque Plasturgie/  
Navigation de  
Plaisance**  
Du 10 au 12 avril  
2019

**Conférence UFR**  
5 et 6 juin 2019

## Droits & libertés

**L'**employeur doit-il prendre en charge les frais de déplacement et d'hébergement pour des réunions des commissions internes au comité d'entreprise ? Oui, si c'est lui qui convoque la réunion, non, dans les autres cas, sauf accord plus favorable.

Selon un arrêt récent de la Cour de cassation, l'employeur n'est pas tenu de prendre

## COMMISSIONS DU CE OU DU CSE : QUI PAIE LES FRAIS DE DÉPLACEMENT ?

en charge les frais de déplacement et d'hébergement exposés par les élus et mandatés pour se rendre aux réunions des commissions internes au comité d'entreprise, dès lors que les réunions de ces commissions ne sont pas légalement obligatoires, ou ne sont pas organisées à l'initiative de l'employeur (Cass. soc. 17 oct. 2018, n° 17-13256°).

## RÉUNIONS PARITAIRES À VENIR

20/12- PLASTURGIE : CMP

17/01- NEGOCE : CMP

17/01-CAOUTCHOUC : Salaire

18/01-CHIMIE : Observatoire

19/01-PETROLE : EdV sur

« le devenir du CHSCT »

23/01-CAOUTCHOUC : Concertation

23/01-CHIMIE : CPNTCHS

23/01- CHIMIE : CPNE

24/01-INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE : CPPNI

30/01-CHIMIE : Paritaire

31/01-PETROLE : CPNE

**57,2 %** c'est la représentativité obtenue par la CGT, tous collègues confondus, lors des élections CSE de l'entreprise LUBRIZOL France à Oudalle dans le 76 (268 salariés). C'est la 1<sup>ère</sup> fois qu'une liste CGT était présentée sur le site. C'est une équipe forte de 7 élus titulaires sur 12 et d'une vingtaine de syndiqués qui est en place pour défendre les droits collectifs et individuels des travailleurs.

**40 milliards** c'est le coût du CICE (Crédit Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi) sur l'année 2019. Ce sont ainsi 20 milliards qui seront reversés aux entreprises au titre de l'exercice 2018, et autant en baisse de cotisations sociales dite « employeurs » dès janvier 2019. Selon la direction du Trésor, « ces mesures auront des effets globalement neutres sur l'activité et l'emploi ». Les actionnaires, eux, disent merci Macron !

## Orga & Vie syndicale

**L**a conférence internationale sur la Paix qui s'est tenue les 5 et 6 décembre 2018, a été une réussite, autant sur le plan politique que sur la participation.

Plus de 130 camarades des syndicats de la FNIC ont été présents durant ces 3 demi-journées. Nous avons pu aussi compter parmi nous 32 représentants d'organisations syndicales étrangères, représentant 21 délégations, comme la Palestine, l'Inde, la Grèce, Cuba, le Brésil, la Corée du Sud, le Vietnam, etc... Nous avons pu aussi accueillir des représentants d'organisations pour la Paix,

## CONFÉRENCE SUR LA PAIX

comme : l'ONU, l'ARAC, le Mouvement de la Paix, l'Amicale de Châteaubriant, ainsi que des Unions Départementales et des Fédérations.

Chacun a pu s'exprimer sur l'importance de la Paix dans le monde, pour le développement et le respect de l'humain.

Une motion, a été adoptée à l'unanimité, qui fait de la lutte pour la paix une priorité dans la bataille revendicative et exprime la solidarité envers tous les peuples qui se battent contre l'impérialisme (voir page 3).

# Actualité sociale

## Objectif des annonces MACRON : Ne pas toucher au Capital

**D**ans son allocution du 10 décembre Macron maintient son cap : ne pas toucher aux profits des entreprises et des plus riches pour financer les besoins des travailleurs.

En effet, les 3 mesures phares pour les salariés payés au SMIC et les retraités, la défiscalisation et la désocialisation des heures supplémentaires seront financées uniquement par l'impôt, pour un coût estimé de 10 milliards.

↳ **Augmentation de 100 euros du SMIC net** : contrairement aux grands titres de la plupart des médias, qui se font ainsi l'outil de propagande du gouvernement et du Capital, il n'y aura pas d'augmentation du SMIC, à l'exception, peut-être, de la hausse classique qui pourrait être de 1,5 % (A l'heure où nous imprimons). Le reste est financé par l'augmentation de la prime d'activité qui était programmée jusqu'en 2021 et dont le calendrier est avancé. C'est donc le contribuable qui financera. 45 % des salariés payés au SMIC ne seront pas impactés par cette mesure.

↳ **Suppression de la hausse de la CSG pour les retraites en dessous de 2 000 euros** : ce n'est qu'un retour à la situation de 2017 pour les concernés. En tenant compte de l'absence de revalorisation des pensions, dans le concret ce sera une baisse de pouvoir d'achat en 2019 par rapport à 2017. De plus, contrairement à ce qui est dit, ce n'est pas le montant de la pension qui est pris en compte mais le revenu fiscal du foyer ! Pour un couple, le plafond est porté à 3 000 euros (pension de retraite et revenus annexes).

DESIGNATION	100	400	400
TAIRE FORFAITAIRE			
MPL. SALAIRE RTT			
SALAIRE MENS. TOTAL	350000	258900	258900
ABS. DROITS PRISES JRS	350000	258900	258900
IND. DROITS PAYES JRS	350000	258900	258900
ABS. CONGES PAYES BRUT	350000	258900	258900
IND. MALADIE SUR /TA	350000	258900	258900
IND. VIEILLESSE /TA	350000	258900	258900
*REMUNERATION BRUTE (1)	350000	258900	258900
TRAVAIL AUTONOME			

↳ **Défiscalisation et désocialisation des heures supplémentaires** : tout bénéfice pour les entreprises mais **une belle arnaque pour les travailleurs** ! Aujourd'hui, avec un taux horaire de 10 euros, une heure supplémentaire est rémunérée, cotisations sociales incluses, environ 20 euros (salaire socialisé payé par l'entreprise avec majoration), pour un salaire net de 9,50 euros environ. Demain, le coût pour l'entreprise sera de 12,5 euros (pas de cotisations sociales) et pour le salarié de 11,25 euros (déduction faite de la CSG). Faites le compte, c'est donc **1,25 euros de plus pour le travailleur mais 10 euros de moins pour l'entreprise** : de quoi gaver encore plus les actionnaires ! De plus, cette mesure est contre productive pour la création d'emplois, voire même destructrice d'emplois, sans compter l'impact sur le manque à gagner pour la protection sociale : Sécurité sociale, retraite, chômage, etc.

La cerise sur le gâteau pour les entreprises est la désocialisation de la prime exceptionnelle de fin d'année. Plusieurs entreprises qui versent habituellement une prime ont déjà prévu de bénéficier de cette mesure pour ne pas payer de cotisations sociales cette année.

**En conclusion, Macron profite de la colère populaire pour accélérer son programme de transfert de salaire et de cotisations sociales des entreprises vers l'impôt. Avec la réduction des rentrées financières de la protection sociale, ce sera à terme des pertes de droits pour les assurés sociaux, les retraites et les prestations sociales.**

**SUBIR OU AGIR, TELLE EST LA QUESTION !**

**ORGANISONS DÈS MAINTENANT LA GRÈVE DANS NOS ENTREPRISES POUR DE VÉRITABLES MESURES, EN FAVEUR DU POUVOIR D'ACHAT DES SALARIÉS, DES RETRAITÉS ET UNE VRAIE JUSTICE FISCALE ET SOCIALE.**

# International

## MOTION POUR LA PAIX

### DÉCLARATION FINALE DE LA CONFÉRENCE POUR LA PAIX, PARIS LE 6 DÉCEMBRE 2018



**L**es participants à la conférence internationale à l'initiative de la FNIC-CGT ont décidé de faire de la lutte pour la Paix, une priorité dans leur bataille revendicative. Sans Paix il ne peut y avoir de perspectives d'amélioration des conditions de vie des travailleurs et de leurs familles, de progrès social pour l'Humanité toute entière.

Le capitalisme est la cause des guerres. Pour maintenir et augmenter les profits, il n'hésite pas à recourir à la course aux armements au détriment des besoins des peuples et de leurs besoins de développement. Il pille les richesses du travail et celles des matières premières qu'il entend contrôler par la force. Pour cela il n'hésite pas à recourir à l'ingérence, à renverser des gouvernements qui entendent voir respecter leur souveraineté, leur indépendance, leur libre choix. Il va jusqu'à imposer des régimes fascistes comme en Ukraine ou au Brésil, scinder des États en deux comme au Soudan. Son contrôle sur les grands médias internationaux lui donne toute possibilité d'orienter les opinions publiques à son avantage, de formater toute pensée.

Les États en tant que structures capitalistes sont impuissants à résoudre ces problèmes. La seule limite que le capitalisme connaît, c'est la force de la résistance que les travailleurs organisés et les peuples leur opposent.

Pour contrer les multinationales, le complexe militaro industriel et les forces de l'impérialisme dans leur rôle de pourvoyeurs de guerre, dans leur volonté de mettre en concurrence internationalement les travailleurs, les organisations syndicales doivent œuvrer pour la mise en place de « coordinations internationales pour la paix » dans chaque région et y compris professionnellement au niveau des multinationales. Elles doivent le faire pour la défense de leurs revendications communes ou spécifiques, par la mise en place de coopérations qui s'opposent à la concurrence, pour se concerter et agir efficacement pour la paix.

Dans une situation de guerre, la conférence se prononce pour une entente immédiate entre les organisations syndicales des pays concernés, en vue du maintien de la paix, paix qui garantira les droits des travailleurs dans ces mêmes pays.

Les guerres au Proche Orient, au Yémen, les nouvelles menaces contre le peuple à Gaza et au Sud Liban, en Iran sont des dangers extrêmes pour la paix dans le monde. Ils peuvent être la source d'un nouveau conflit mondial. Dans cette région, l'impérialisme américain et l'État d'Israël, avec la complicité de l'Union Européenne, font preuve de cynisme dans l'usage qu'ils font du terrorisme, d'une irresponsabilité qui provoque le chaos. L'existence et le renforcement de l'OTAN, organisation illégale qui doit être dissoute, constituent un danger permanent.

La conférence est solidaire des peuples, des travailleurs et de leurs syndicats qui résistent aux menaces de l'impérialisme sur tous les continents. La conférence condamne toute forme de blocus et d'occupation illégale que ce soit à Cuba, en Palestine ou ailleurs dans le monde. La conférence condamne les attaques terroristes perpétrées par les organisations terroristes. Elles agissent sous les conseils des forces impérialistes, sont les ennemies de l'Humanité, menaçant la dignité et la paix dans le monde.

Dans l'unité et la clarté, le syndicalisme, pour être utile et efficace, doit se rassembler, sans exclusive pour assumer ses responsabilités en faveur de la paix, du désarmement, pour la coopération internationale et le progrès social.

**PAGE 4 : TRACT « CLEFS EN MAIN » À DIFFUSER MASSIVEMENT**



# OUVREZ LES YEUX

## C'EST L'ALARME !

**L**a mobilisation des gilets jaunes est l'expression d'une colère légitime. Les revendications pour l'augmentation des salaires, des pensions et des minima sociaux, contre la CSG, pour la justice fiscale, pour la défense des services publics, rejoignent celles qui ont conduit la CGT à mener de nombreuses luttes.

Désormais, les lycéens ont massivement rejoint la contestation, suivis par les étudiants.

Face à ces différentes mobilisations, le gouvernement a répondu par le mépris et une répression policière et judiciaire inédite. Il cherche à faire rempart au patronat en masquant ses responsabilités.

Mais la détermination commence à faire vaciller le président Macron. Ses annonces ne répondent pas aux revendications exprimées. Il poursuit la casse du modèle social et ne remet absolument pas en cause l'inégalité de la répartition des richesses dans notre pays, par son refus de s'attaquer au coût du capital.

**AUJOURD'HUI, LE TEMPS EST VENU : OCCUPONS LE TERRAIN CGT, DÉBATTONS AVEC LES SYNDIQUÉS, LES SALARIÉS ET ORGANISONS LES LUTTES DANS LES ENTREPRISES.**

Il faut taper le capital au portefeuille. Il est évident pour toutes et tous que cette situation sociale et économique doit changer rapidement.

Depuis 18 mois, le roi Macron nous a démontré qu'il est bien le président des riches, en mettant en place la machine à briser et à détruire le droit social et en mettant en place une politique d'injustice fiscale au profit du capital.

En 2019, le CICE rapportera près de 40 milliards aux entreprises sans aucune contrepartie pour favoriser l'emploi ou lutter contre la désindustrialisation et développer les services publics.

Au contraire, ce sont maintenant l'assurance chômage et notre système de retraite qui sont dans le collimateur.

**Voilà pourquoi la FNIC-CGT, appelle l'ensemble de ses bases syndicales dans ses 12 branches, à organiser la grève dans les entreprises.**

Aujourd'hui, le choix des actions ne se pose plus. Il faut bloquer les entreprises pour faire plier le gouvernement et le capital.

### **IMPOSONS PARTOUT, NOTRE PROJET DE SOCIÉTÉ :**

- ☞ **SMIC à 1900 €,**
- ☞ **32 heures hebdomadaires, pour les 28 heures postées sans perte de salaire et avec embauches correspondantes,**
- ☞ **Le 100 % Sécurité sociale,**
- ☞ **Augmentation des salaires et des pensions,**
- ☞ **Retraite à 60 ans pour toutes et tous, avec la prévention et la réparation de la pénibilité,**
- ☞ **Des conventions collectives nationales qui s'imposent à minima aux entreprises.**

**ORGANISONS LA GRÈVE, POUR NOTRE AVENIR ET  
CELUI DE NOS ENFANTS**